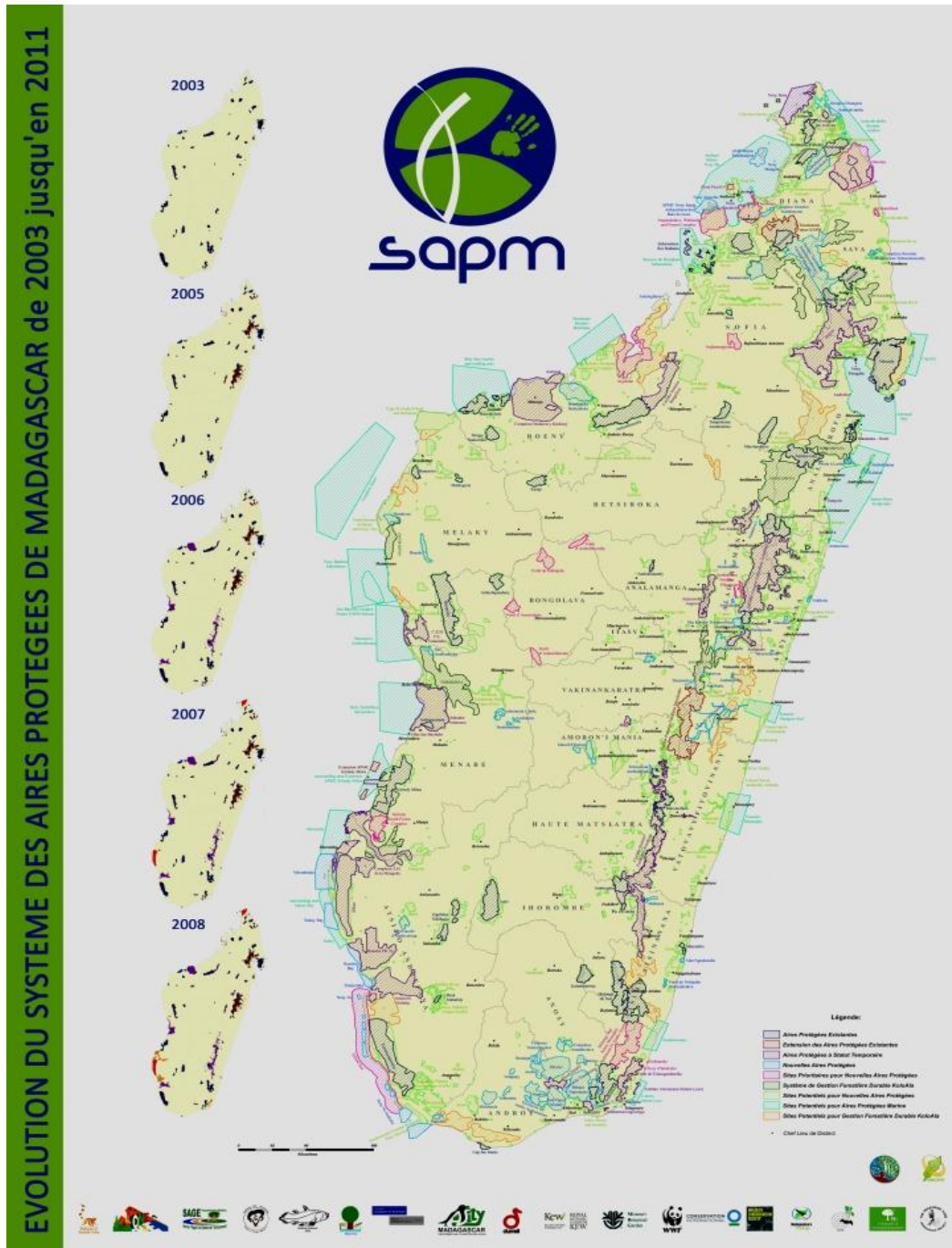


PLAN D'ACTION POUR L'APPLICATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES AIRES PROTEGEES DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE



(MADAGASCAR)

Soumis au Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique 04 juin 2012

Information sur les aires protégées:

Le Point Focal du PTAP: (Nom, coordonnées)

RANDRIAMAHALEO Sahoby Ivy

Collaborateur Technique \ DCBSAP \ Ministry of Environment and Forest

BP 243 Nanisana, Antananarivo 101 ; tel: 261 34 05 620 49

sahobyivyrandriamahaleo@yahoo.fr ; sapm.dgeef@gmail.com

Nom de l'agence d'exécutive: (Ajoutez le nom du principal organisme gouvernemental)

Ministry of Environment and Forest

Nom du comité multipartite: (Ajoutez la description du comité)

COMMISSION SAPM:

Ministère de l'Environnement et des Forêts : Direction du Système des Aires Protégées

Partenaires Techniques et Financiers : WWF, CI, WCS, MBG, DWPT, Asity Madagascar, Madagasikara Voakajy, etc.

Autres Secteurs :

Sous commission avec le Ministère de l'Environnement et des Forêts : Mines, Energies, Tourisme, Eau, Transport, Pêche et Elevage, Agriculture, Aménagement du Territoire.

Description du système d'aires protégées

Objectifs nationaux et la vision pour les aires protégées

La finalité du système d'aires protégées de Madagascar (**SAPM**) est de conserver la biodiversité tout en contribuant à la réduction de la pauvreté et au développement du pays.

Ce système inclut le Réseau des Parcs Nationaux déjà existant et les nouvelles aires protégées à créer. Les objectifs de gestion de ces nouvelles aires protégées sont de :

- Compléter la représentativité du réseau national des aires protégées;
- Protéger les espèces en dehors du réseau national des aires protégées actuel;
- Conserver les populations viables des espèces clés (keystone species);
- Contribuer au maintien du pont génétique (connectivité biologique);
- Conserver les écosystèmes et les habitats importants;
- Assurer la maintenance des services écologiques importants;
- Appuyer à la valorisation/gestion durable économique des écosystèmes naturels.

Tripler la superficie des Aires Protégées de Madagascar : 6 millions d'hectares terrestres et 1 million d'hectare marines et côtières.

Couverture des aires protégées existant

(Le montant et pourcent des zones terrestres et marines protégées; des cartes de système d'aires protégées)

La superficie des Aires Protégées est de 6 909 762 ha : les aires protégées existantes et les nouvellement créées. C'est à 11,50 % de la superficie du territoire nationale.

Description et contexte

(Description sommaire)

*L'Etat Malgache s'est engagé à augmenter la superficie des Aires Protégées de **1,7 millions d'hectares à 6 millions d'hectares** dans les prochaines années à venir, et de les gérer efficacement selon en référence aux catégories des aires protégées de l'UICN"*

Aires protégées créées : 6,9 millions d'hectares ha (terrestre et marine)

Site prioritaire pour la biodiversité et gestion durable des forêts : 2,5 millions d'hectares

Site potentielle pour la biodiversité et gestion durable des forêts : 10, 4 millions d'hectares

Types de gouvernance

(La matrice du sommaire des types de gouvernance)

Catégorie	Type de gestion	Superficie
I, II, IV	Gestion Etatique par une agence nationale : Madagascar National Parks (MNP)	2,4 millions ha
V, VI	Gestion Privée par des ONGs Internationales	~ 1,5 millions Ha
V, VI (autres sites)	Gestion non encore défini (délégation en cours) (pouvant être en co-gestion) Gestion privée (identification en cours)	~2,9 millions Ha Restant
VI	gestion communautaire : aire protégées marine et Côtière dans le sud de Madagascar	

Les principales menaces

(Description des principales menaces sur les aires protégées et les cartes, si disponible)

Menaces directes :

- Expansion agricole
- Erosion et sédimentation
- Brûlis et feux de forêts
- Espèces envahissantes
- Changement climatique
- Surexploitation des ressources naturelles
- Développement du secteur minier et pétrolier dans le milieu terrestre et le milieu marin et côtier.
- Développement du secteur industriel

Menaces indirectes :

- Pauvreté
- Us et coutume
- Insuffisance en matière de gouvernance
- Insuffisance des sauvegardes socio-économiques
- Modes de reproduction et de consommation non durable
- Maladies
- Insuffisance des mécanismes de régulation

Obstacles à l'application effective

(Description des obstacles important pour la mise en œuvre effective)

- **Manque de ressources financières pour réaliser les activités dans le programme**
- **Besoin de renforcement de capacité technique pour réaliser les objectifs dans le programme**

Le statut, la priorité et un calendrier pour les actions clés du Programme de travail sur les aires protégées

Statut des actions du Programme de travail sur les aires protégées

Statut des actions du Programme du travail sur les aires protégées	Statut
➤ Progrès sur l'évaluation des lacunes dans le réseau d'aires protégées (1.1)	3 = presque complet
➤ Progrès dans l'évaluation de l'intégration des zones protégées (1.2)	2 = partiellement complet
➤ Progrès dans l'établissement d'aires protégées transfrontalières et des réseaux régionaux (1.3)	
➤ Progrès dans l'élaboration de plans de gestion au niveau du site (1.4)	2 = partiellement complet
➤ Progrès dans l'évaluation des menaces et des opportunités pour la restauration (1.5)	2 = partiellement complet
➤ Progrès dans l'évaluation de partage des avantages équitable (2.1)	1 = tout juste de commencer
➤ Progrès dans l'évaluation de la gouvernance des aires protégées (2.1)	1 = tout juste de commencer
➤ Progrès dans l'évaluation de la participation des communautés autochtones et locales dans les décisions des aires protégées (2.2)	1 = tout juste de commencer
➤ Progrès dans l'évaluation de l'environnement politique pour établir et gérer des aires protégées (3.1)	1 = tout juste de commencer
➤ Progrès dans l'évaluation des valeurs des aires protégées (3.1)	
➤ Progrès dans l'évaluation des besoins en capacités des aires protégées (3.2)	1 = tout juste de commencer
➤ Progrès dans l'évaluation des besoins technologiques appropriés (3.3)	1 = tout juste de commencer
➤ Progrès dans l'évaluation de besoins de la finance durable des aires protégées (3.4)	2 = partiellement complet
➤ Progrès dans la conduite de campagnes de sensibilisation du public (3.5)	1 = tout juste de commencer
➤ Progrès dans le développement de meilleures pratiques et les normes minimales (4.1)	2 = partiellement complet
➤ Progrès dans l'évaluation de l'efficacité de gestion (4.2)	2 = partiellement

	complet
➤ Progrès dans l'établissement d'un système de surveillance efficace des aires protégées (4.3)	1 = tout juste de commencer
➤ Progrès dans l'élaboration d'un programme de recherche pour les aires protégées (4.4)	1 = tout juste de commencer
➤ Progrès dans l'évaluation des opportunités pour la protection du milieu marin	1 = tout juste de commencer
➤ Progrès dans l'intégration des aspects du changement climatique dans les aires protégées	1 = tout juste de commencer

Statut: **0** = pas de travail, **1** = tout juste de commencer, **2** = partiellement complet, **3** = presque complet, **4** = complet

(Insérez des notes, le cas échéant)

Les actions prioritaires pour mettre en œuvre pleinement le Programme de travail sur les aires protégées

(Insérez les actions prioritaires)

- Renforcer la capacité des futures gestionnaires d'aires protégées (3-2)
- Matérialiser la délimitation physique des Aires Protégées, sécurisation foncière (1-3)
- Gérer effectivement les aires protégées, mettre en œuvre le Plan d'Aménagement et de Gestion [Investissement dans les aires protégées : infrastructures de conservation, écotouristiques, ... équipements] (1-4)
- Mettre en place et Evaluer l'efficacité de gestion des aires protégées (4-2)
- Impliquer la communauté locale pour la gestion des aires protégées, appuyer aux approches de gestion communautaires, et les faire participer à toutes les décisions, (2-2)
- Mettre en œuvre les contrôles et surveillances des aires protégées, (survol aérien, cartographie des menaces, ...), mettre en œuvre le veille stratégique (4-3 ; 4-4)
- Mettre en place des outils techniques et juridiques pour la pérennisation financière des aires protégées (sécurisation financière), établir les Business Plan (3-4)
- Améliorer l'intégration sectorielle des aires protégées : harmonisation de superposition des activités intersectorielles : mines, pétroles, foncier, ..., établir l'intégration des aires protégées dans l'aménagement du territoire (SRAT et SNAT) (1-5 ; 1-2 ; 3-1)
- Réfléchir et mettre en place les outils nécessaires pour la gestion des espaces et/ paysages des aires protégées (1-5 ; 1-2 ; 3-1)
- Développer les activités de développement (AGR, ouvrages hydroagricoles..., mettre en œuvre du PGESS), élaborer et faire l'étude d'Impacts environnemental et évaluer l'EIES des aires protégées mise en place (acquisition du Permis) : coût d'élaboration (1-5 ; 2-1)
- Comptabiliser et mettre à jour les sites d'intérêt biologiques (DFN), faire le contrôle, suivi et surveillance de ces sites (4-3 ; 4-4)
- Etablir formellement les outils techniques sur la valorisation de la biodiversité dans les sites biologiques y compris les aires protégées : Payement des services écosystémiques / valorisation des services environnementaux (2-1; 3-4; 4-1)
- Augmenter les sites marins et côtiers prioritaires pour avoir le statut d'aire protégée (1-1)
- Restaurer écologiquement les sites en danger pour lutter contre les dégradations (1-5)
- Standardiser et établir l'Indice d'efficacité de gestion des aires protégées (4-2)

- Faire l'étude et évaluer le Taux de représentativité des écosystèmes (4-3)
- Faire l'étude et évaluer le Niveau de menaces, établir les outils de gestion pour lutter les menaces directes et indirectes (4-3 ; 1-5)
- Intégrer le changement climatique dans la planification des Aires protégées (1-5 ; 4-3 ; 4-4)
- Considérer le partage des avantages dans les aires protégées/ améliorer les recherches / établir les études et mettre en œuvre le suivi des activités dans les aires protégées (2-1 ; 2-2)
- Réfléchir et mettre en place une stratégie de gestion de crise au sein des aires protégées (3-5)
- Renforcer la sensibilisation, le Lobbying, informer la valeur de la biodiversité, mobiliser les autorités étatiques (3-5)
- Mettre en place les sites d'intérêts biologiques (AP et/ou DFN) à Catégorisation multiple (1-1 ; 1-2)

Les textes règlementaires

- Finaliser la refonte de la loi concernant le code de gestion des aires protégées et ses textes d'applications
- Développer un cadre juridique clair des sites marins et côtiers prioritaires pour avoir le statut d'aire protégée : gestion durable des ressources naturelles marines.
- Finaliser l'élaboration des textes sur les terrains à statu spécifiques
- Etablir le texte et les outils concernant le payement des services environnementaux en valorisant les services qu'offre la biodiversité dans les aires protégées

Plans d'action pour la réalisation des actions prioritaires du Programme de travail sur les aires protégées

(Insérez plans d'action détaillés)

Les principales étapes	Calendrier (entre 2012 – 2020)	Parties responsable	Budget indicatif
Planification des Aires protégées ; gestion effective; évaluation de l'efficacité de gestion : mise à jour PAG, mise à jour de la structure de gestion ; Institutionnaliser l'évaluation efficacité de la gestion vers l'évaluation de 60% des superficies totales d'ici 2015 et faire en sorte que les résultats des évaluations sont mises en œuvre;	2016	Ministère de l'Environnement et des Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
Mise en place et gestion des sites marins et côtiers	2015	Ministère de l'Environnement et des Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
Renforcement de capacité des futures gestionnaires	2016	Ministère de l'Environnement et des Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
Matérialisation physique des Aires Protégées : délimitation	2016	Ministère de l'Environnement et des	

		Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
Mise en œuvre du système de surveillance, de suivi et de contrôle ; recherche	2016	Ministère de l'Environnement et des Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
Intégration spatiale des aires protégées	2015	Ministère de l'Environnement et des Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
-Diversification des types de gouvernance et de la reconnaissance des APAC, y compris par la reconnaissance dans la législation nationale ou d'autres moyens efficaces, l'inclusion formelle dans les systèmes nationaux, -Valorisation de l'intégration des populations autochtone, -Renforcement de nouvelles approches de Gestion communautaire participative	2018	Ministère de l'Environnement et des Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
-Mise en œuvre du Plan de gestion environnemental et social des aires protégées, Etudes d'impacts...	2016	Ministère de l'Environnement et des Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
-Évaluation des valeurs et contribution des aires protégées aux économies nationales et locales et à la réalisation des OMD, -Intégration sectorielle des Aires protégées dans le secteur productif : Mines, Energies, Tourisme, Eau, Transport, Pêche et Elevage, Agriculture, Aménagement du Territoire -Païement des services des écosystèmes (services environnementaux)	2016	Ministère de l'Environnement et des Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
-Développement et mise en œuvre du financement durable pour les systèmes d'aires protégées. -Pérennisation financière des aires protégées	2018	Ministère de l'Environnement et des Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
Etablissement des outils sur la valorisation des meilleures pratiques dans les aires protégées	2016	Ministère de l'Environnement et des Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
Prévention des menaces indirectes et directes ; Mise en œuvre des actions de restaurations écologiques Intégration du changement climatique dans la planification des aires protégées	2020	Ministère de l'Environnement et des Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
Equité, bénéfices	2018	Ministère de l'Environnement et des	

		Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	
Sensibilisation du public et information de la valeur de la biodiversité (aire protégée)	2015	Ministère de l'Environnement et des Forêts et Partenaires Techniques et Financiers	

Principaux résultats des évaluations

Évaluation des lacunes écologique (insérez les conclusions sommaires si disponibles)

Évaluation de l'efficacité de gestion (Insérez les conclusions sommaires si disponibles)

Évaluation de la finance durable (Insérez les conclusions sommaires si disponibles)

Capacité d'évaluation des besoins (Insérez les conclusions sommaires si disponibles)

Évaluation de l'environnement politique (Insérez les conclusions sommaires si disponibles)

L'intégration des aires protégées et l'évaluation d'intégration (Insérez les conclusions sommaires si disponibles)

Évaluation de valorisation des aires protégées (Insérez les conclusions sommaires si disponibles)

La résilience aux changements climatique et évaluation de l'adaptation (Insérez les conclusions sommaires si disponibles)

Ces principaux évaluations sont en réflexions mêmes si Madagascar est à un stade avancé sur la mise en place de nouvelles aires protégées tant au terrestre qu'au marin.

C'est actuellement au cours de l'élaboration du plan stratégique sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique que toutes les parties prenantes vont s'y pencher.

Presque toutes ces évaluations que le ministère chargé de l'environnement et des forêts en a aussi besoin de l'appui pour la mise en œuvre du programme.